

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE
FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-
LÉVESQUE OUEST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 16 MAI 2013

VOLUME 96

CLAUDE MORIN et ODETTE GAGNON
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue St-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me PAUL CRÉPEAU,
Me KEITH RITI

INTERVENANTS :

Me MARIE-CLAUDE MICHON pour le Procureur général du Québec
Me STÉPHANIE DESROSIERS pour Dessau
Me CAROLINE ISABELLE pour Ville de Laval
Me JEAN-FRANÇOIS LONGTIN pour Ville de Laval.
M. YURI TREMBLAY pour l'Union des municipalités du Québec
Me DENIS HOULE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec
Me MARCO LABRIE pour le Barreau du Québec
Me FRANÇOIS-XAVIER ROBERT pour l'Ordre des ingénieurs du Québec
Me PAUL ROY pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	6
JEAN ROBERGE	9
INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU	9
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DANIEL ROCHEFORT	230
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DENIS HOULE	269

LISTE DES PIÈCES

PAGE

[REDACTED]	[REDACTED]	
	[REDACTED]	
	[REDACTED]	
	[REDACTED]	
	[REDACTED]	
[REDACTED]	[REDACTED]	
	[REDACTED]	
	[REDACTED]	
[REDACTED]	[REDACTED]	
	[REDACTED]	
	[REDACTED]	
	[REDACTED]	
[REDACTED]	[REDACTED]	
	[REDACTED]	
	[REDACTED]	
	[REDACTED]	
	[REDACTED]	

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

1 Q. [907] Alors, comme vous l'entendrez probablement
2 comme première question de mon collègue maître
3 Denis Houle, je suis ici pour essayer d'ouvrir les
4 marchés, représenter non pas les collusionnaires,
5 mais plutôt ceux qui sont victimes de la collusion.
6 Alors, j'aurai un certain nombre de questions, ce
7 sont des questions de précision qui devraient être
8 assez rapides chacune. O.K. C'est juste question de
9 préciser certaines parties de votre témoignage.

10 Dans un premier temps, j'aimerais
11 m'intéresser à la période où vous travaillez chez
12 Plante et Associés. Vous êtes à ce moment-là dans
13 le secteur privé et vous tentez de décrocher des
14 contrats, bien que vous ayez d'excellents clients,
15 Vous avez mentionné Métro Richelieu, Tim Horton, et
16 caetera. Vous avez dit, sur cette période de votre
17 carrière, que le génie en bâtiment peut devenir
18 plus difficile et plus risqué que le travail de
19 génie civil dans les municipalités. Pouvez-vous
20 expliquer davantage ce que vous voulez dire à cet
21 effet?

22 R. Je vais juste préciser, les mandats dont vous
23 faites référence ne sont pas à l'époque de Plante
24 et Associés, mais plutôt d'Équation Groupe
25 Conseil...

1 Q. [908] O.K. C'est bon.

2 R. ... pour cette période-là.

3 Q. [909] O.K.

4 R. Et ce que je vais préciser, c'est que ce n'est pas
5 que ce sont des projets ou des mandats de
6 professionnels qui sont... qui peuvent devenir plus
7 difficiles, des mandats en ingénierie de bâtiment
8 sont et seront toujours plus exigeants que des
9 mandats en génie civil. Et encore là, je vais
10 moduler ma réponse, en fonction du bâtiment. C'est
11 sûr que si on a un petit bâtiment à bureaux très
12 simple et si on a un édifice de quinze (15) étages,
13 on n'aura pas la même connaissance et la même
14 expertise à générer et la même responsabilité, le
15 même risque aussi.

16 Q. [910] Je comprends donc que quand vous avez
17 travaillé pour l'entreprise privée, par exemple des
18 Tim Horton, Métro, c'était surtout du bâtiment.

19 R. Non, il y a toujours eu des... il y avait du génie
20 civil qui était lié à ça.

21 Q. [911] Aussi.

22 R. Prenez un Métro, il y a quand même des
23 stationnements...

24 Q. [912] Des fondations.

25 R. Non, mais il y a les stationnements, il y a le

1 drainage au pourtour de ces ouvrages-là aussi, la
2 même chose pour les Tim Horton là.

3 Q. **[913]** Quand vous avez travaillé dans des
4 municipalités, est-ce que vous avez surtout
5 travaillé sur des bâtiments ou sur du génie civil?

6 R. Je vous dirais beaucoup, comme on a mentionné,
7 beaucoup dans les... c'était sur les aménagements
8 de surfaces sportives, des parcs, un peu du
9 bâtiment dans les municipalités, et aussi du... je
10 dirais les trois volets.

11 Q. **[914]** O.K.

12 R. Mais, principalement plus un que l'autre, c'est
13 difficile, je vous dirais, à cette époque-là, peut-
14 être plus au niveau des aménagements extérieurs et
15 surfaces sportives.

16 Q. **[915]** Et le bâtiment pouvait représenter environ
17 quelle proportion de vos activités auprès de
18 municipalités?

19 R. Ça m'est difficile à répondre parce que ça a été
20 des projets... Je vous dirais sur l'ensemble de la
21 période - parce qu'il y a des années ça pouvait
22 être rien, d'autres années, plus - je vous dirais,
23 ça ne devait pas dépasser vingt, vingt-cinq pour
24 cent (20 %-25 %).

25 Q. **[916]** C'est bien. Je vous remercie.

1

2

SERMENT D'OFFICE

3

4

Nous, soussignés, CLAUDE MORIN, et ODETTE GAGNON,

5

sténographes dûment assermentés, certifions sous

6

notre serment d'office que les pages qui précèdent

7

sont et contiennent la transcription fidèle et

8

exacte des notes recueillies au moyen de

9

l'enregistrement numérique, le tout hors de notre

10

contrôle et au meilleur de la qualité dudit

11

enregistrement, le tout, conformément à la Loi,

12

Et nous avons signé

13

14

15

CLAUDE MORIN

16

17

18

ODETTE GAGNON